Travailler ensemble sans s'associer

PUBLIC CIBLE

Porteurs de projet et Paysans

OBJECTIFS

- État des lieux des outils de collaboration entre deux fermes existantes (mutualisation du travail et du matériel, de la commercialisation), formalisation juridique de ces différentes formes de partage ;
- Connaître les limites légales de l'entraide et identifier les situations nécessitant la création d'une structure juridique sociétaire ;
- Échange autour des projets respectifs des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR du Tarn-et-Garonne

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 01/06/2022

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS
Gratuit

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Camille PELLERIN
adear.82@orange.fr

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/06/2022	Espinal, salle de la Mairie 82160 Tarn-et-Garonne	Chantal TRESSERRA de l'ATAG

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)